



# Comité de Quartier Sainte-Croix

## Compte-rendu de la réunion du 20 février 2024

La réunion débute à 20h30 et se déroule en présence de :

**Marie-Lyse BISTUÉ** : Adjointe, responsable de la Démocratie Participative, en charge des Comités de Quartiers

**Flora LAPERNE** : Conseillère municipale

**Claudine DUCLOS** : Correspondante du quartier

**Marie SAYERSE** : Éluée référente

**Emmanuelle GRACIA** : Éluée référente (absente-excusee)

Adresses mails :  
e-gracia@oloron-ste-marie.fr  
m-sayerse@oloron-ste-marie.fr  
ml-bistue@oloron-ste-marie.fr

## 1) Questions / Réponses

### Point 91 : Rue Labarraque

a) Certaines maisons sur le haut de la rue ont des gouttières défectueuses : l'eau dégouline sur les gens.

**Réponse** : Merci de préciser les numéros des maisons concernées aux Services Techniques. Un courrier sera envoyé aux propriétaires.

b) Dans le même secteur, les grilles d'écoulement d'eau sont trop lisses et glissantes.

**Réponse** : Une étude est en cours pour le remplacement de ces grilles.

### Point 92 : Place St-Pierre

a) Est-il possible de mettre en place un éclairage entre la Place St-Pierre et Bellevue (endroit sombre).

**Réponse** : Les Services Techniques vont étudier la possibilité de rajouter un éclairage entre la Place St-Pierre et Bellevue et le proposeront pour validation aux élus.

b) Est-il possible de remettre un panneau sens interdit pour les touristes qui se garent sur la Place et qui repartent vers le Bisconneau dans le mauvais sens ?

**Réponse** : Les Services Techniques retraceront les flèches au sol pour indiquer le sens de la circulation.

c) Le comité demande si l'on peut réduire le temps d'écoulement de l'eau de la fontaine du rond-point près de la Place St-Pierre.

**Réponse** : Le robinet a été remplacé par un robinet poussoir.

d) Réflexion sur un petit marché Place St-Pierre : voir les producteurs et prévoir les contraintes sanitaires.

**Réponse** : Il n'y a pas de contraintes sanitaires particulières. La Place est desservie en eau et il y a la possibilité, à priori, de raccorder à l'électricité. Comme pour les autres marchés, les producteurs devront fournir leurs documents à jour (immatriculation, assurances, ...).

En revanche, pour solliciter les producteurs ou autres commerçants, il y a lieu de fixer le jour souhaité et le rythme (hebdomadaire ou autre).

Une attention particulière est demandée sur l'importance du choix concernant le jour et le type de marché, afin que celui-ci ne soit pas trop en concurrence avec le marché des producteurs du dimanche matin et le marché du vendredi.

e) Est-il possible d'effectuer des marquages au sol pour indiquer le passage des vélos en double sens, même dans les sens interdits ?

**Réponse** : Cette demande a été transmise aux Services Techniques qui donneront prochainement une réponse.

### Point 93 : Poubelles

Toujours des problèmes de poubelles laissées sur les trottoirs du quartier.

**Réponse apportée lors de la réunion** : Le SICTOM prévoit un nouveau fonctionnement pour la collecte dans l'hyper centre d'Oloron. Les correspondants des comités de quartiers seront prochainement conviés à une réunion d'information (présentée par le SICTOM).

### Point 94 : Divers

a) Demande d'emplacement pour les food-trucks : pourquoi pas au quartier Ste-Croix en choisissant le jour de fermeture de la crêperie ?

**Réponse** : La Ville a la possibilité de prévoir un emplacement sur la Place pour l'installation d'un food-truck. Il y a lieu pour cela de modifier, par délibération, le règlement relatif à l'installation des commerces ambulants sur le domaine public. Ce règlement devrait être revu prochainement. Aussi, il faudra indiquer si la Place Saint-Pierre est concernée. Pour information, conformément à ce règlement, les installations devront être autonomes en eau et en électricité.

## **2) Informations**

Conseil Municipal des Jeunes : Les habitants et/ou étudiants oloronais peuvent y participer. Sami BOURI propose la venue des membres du Conseil Municipal des Jeunes aux comités de quartiers.

**Prochaine réunion du Comité de Quartier : mardi 23 avril à 20h30 au Centre Social La Haüt**